

Directeur(trice): Nancy Baril
CPPC - Sciences de la santé (ergothérapie)

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès sciences (B.Sc.)

Crédits: 90

Présentation

En bref

Le Baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) et la Maîtrise en ergothérapie s'insèrent dans le cadre d'un cursus de formation. Ils sont donc offerts à l'intérieur d'un cheminement intégré et continu, réparti sur 4 ans et demi, incluant 1 session d'été.

La formation vise le développement de compétences professionnelles (expert en habilitation de l'occupation, agent de changement, collaborateur, communicateur, gestionnaire de la pratique, et praticien érudit, professionnel) et aussi des connaissances complémentaires en sciences de la santé et en sciences sociales. Le développement de ces compétences se fait via des méthodes pédagogiques dynamiques et novatrices : apprentissage par situation clinique, laboratoires d'apprentissage clinique, portfolio, cartes conceptuelles. L'atteinte de ces compétences se fera au niveau de la maîtrise en ergothérapie.

Le programme offert à l'UQTR se distingue par sa taille humaine. En effet, le contingentement à 32 places favorise une proximité entre les étudiants et les professeurs, ainsi qu'une vie étudiante conviviale qui soutient et supporte le développement de l'étudiant.

Une formation clinique de 1050 heures est offerte en ayant le souci que l'étudiant ait un profil varié et personnalisé. Les stages débutent dès la première session du baccalauréat afin de se plonger rapidement dans la réalité clinique. De plus, des stages à la Clinique multidisciplinaire en santé de l'UQTR dans une approche émergente de prévention et de promotion de la santé dans la communauté sont offerts et des stages à l'extérieur de la province et du pays sont possibles.

Finalement, l'accompagnement individuel du projet d'intégration à la maîtrise par un professeur permet à l'étudiant de choisir une thématique personnalisée, mobilisatrice et stimulante.

Objectifs du programme

Les objectifs spécifiques du baccalauréat sont de permettre à l'étudiant de (d) :

- s'initier à la pratique et à la culture professionnelle en ergothérapie;
- développer des compétences de base (connaissances, habiletés, attitudes) afin de s'initier à une pratique professionnelle en considérant les aspects sociaux, environnementaux et économiques;
- développer les habiletés du travail interprofessionnel et tenir compte de la diversité culturelle des individus;
- acquérir les connaissances de base en prévention et en promotion de la santé;
- développer les compétences pour la cueillette, la validation, l'interprétation et l'analyse des données recueillies;
- développer les compétences de base pour les interventions en ergothérapie dans des situations simples auprès des diverses clientèles : la planification d'un plan d'intervention, la mise sur pied des interventions et l'évaluation de l'efficacité des interventions auprès des clientèles telles les nouveau-nés, les enfants d'âge préscolaire et scolaire, les adolescents, les adultes et les personnes âgées ayant des déficiences, des incapacités ou vivant des situations de handicap nécessitant des services d'ergothérapie;
- maîtriser des compétences en communication écrite et orale;
- développer des compétences pour établir une relation thérapeutique et assurer un processus de partenariat avec la clientèle;
- maîtriser progressivement des compétences informationnelles, la rigueur scientifique, la pensée critique et l'éthique;
- s'initier à intégrer les résultats probants dans l'apprentissage de la pratique;
- adopter des comportements responsables menant à l'autonomie dans ses propres apprentissages.

Avenir: Carrière et débouchés

Profession

L'ergothérapie est une profession de la santé qui vise à promouvoir la santé et le bien-être par les occupations. Elle privilégie l'activité sous toutes ses formes et l'adaptation de l'environnement de manière à faciliter la réadaptation fonctionnelle, l'intégration ou le maintien de la personne dans son milieu. L'ergothérapeute intervient auprès d'enfants, d'adultes ou de personnes âgées ayant des incapacités physiques ou mentales qui entravent leurs activités quotidiennes. Il permet aux personnes, groupes ou communautés de faire l'acquisition d'habiletés et d'envisager différentes façons de participer aux occupations de leur choix et d'améliorer leurs capacités fonctionnelles lorsque celles-ci ont été altérées par la maladie, un traumatisme, des difficultés de développement ou des limitations reliées au vieillissement.

Domaines d'intervention

L'ergothérapeute peut assumer des fonctions très variées comme celles de clinicien, de chercheur, d'enseignant, de gestionnaire ou de consultant. Les domaines d'intervention des ergothérapeutes sont les suivants :

- Santé mentale et réadaptation psychosociale
- Santé physique et réadaptation
- Réadaptation professionnelle
- Intégration, adaptation ou maintien dans le milieu de vie
- Intégration scolaire
- Consultation
- Gestion
- Formation
- Enseignement
- Recherche

Perspectives d'avenir

Des facteurs comme le vieillissement de la population, l'augmentation de l'espérance de vie, le développement des technologies, les valeurs touchant la prévention et la promotion de la santé, les transformations du réseau de la santé et des services sociaux entraînent une hausse importante de la demande de services en ergothérapie.

On retrouve les ergothérapeutes dans les milieux de travail suivants :

- Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS) - volet CLSC
 - volet enfance-famille-jeunesse
 - volet santé publique
 - volet santé mentale
 - volet hébergement
 - volet services gériatriques et ambulatoires
-
- Centre hospitalier de courte durée
 - Centre de réadaptation
 - Centre hospitalier de soins psychiatriques
 - Centre hospitalier universitaire
 - Institut universitaire
 - Ecole
 - Université
 - Association ou organisme sans but lucratif
 - Organisme gouvernemental
 - Secteurs industriel, commercial et manufacturier
 - Cabinet privé

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 32 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Etudes au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire du DEC en sciences, lettres et arts

OU

Etre titulaire du DEC en sciences de la nature et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Biologie 401 (objectif : 00XU)

Chimie 202 (objectif : 00XV)

OU

Etre titulaire du DEC en techniques de réadaptation physique ou en technique d'orthèses et de prothèses et avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Mathématiques NYA ou 103-77 (objectif : 00UN)

Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201) (objectifs : 00UL, 00UM)

OU

Pour le titulaire d'un autre DEC, avoir réussi les cours ou avoir atteint les objectifs suivants :

Mathématiques NYA, NYB (objectifs: 00UN, 00UP) ou Mathématiques 103-77, 203-77

Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201 et 301) (objectifs : 00UR, 00US, 00UT)

Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202 (objectifs : 00UL, 00UM, 00XV)

Biologie NYA (ou 301) et 401 (objectifs : 00UK, 00XU)

Base universitaire

Avoir réussi au moins 15 crédits de cours d'un programme universitaire, à la date limite de la demande d'admission, et satisfaire à l'une des structures d'accueil collégiales précédentes ou l'équivalent.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Maîtrise de l'anglais lu

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, l'étudiant admis à ce baccalauréat doit maîtriser l'anglais lu ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation par ses propres moyens.

De plus, les candidats retenus suite à la présélection doivent se soumettre à une entrevue visant à apprécier leur motivation pour le programme et la profession. Lors de cette rencontre structurée avec les membres du comité de sélection, le candidat a l'occasion de démontrer qu'il possède les attitudes jugées essentielles à la formation.

Les places dans le programme sont réservées aux résidents québécois. Pour être admis, les candidats doivent être nés au Québec ou attester de leur statut de résidence au Québec en complétant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Catégories de candidats

Candidat collégien : personne qui détient un DEC et qui a complété les cours de la structure d'accueil exigée.

Candidat universitaire : personne qui a réussi au moins 15 crédits de cours universitaires à la date limite de la demande d'admission et qui satisfait à la structure d'accueil.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats à partir des modalités de sélection mentionnées ci-dessous. Le comité de programme se réserve le droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Description du processus de sélection

Pour les candidats de la catégorie collégiale :

1ère étape : pré-sélection

Le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial et du résultat de l'examen CASPer.

Le candidat qui ne complète pas l'examen CASPer ou qui obtient un résultat inférieur au 10ème percentile à cet examen voit sa demande d'admission refusée.

Un résultat initial est établi selon la pondération suivante :

- Dossier scolaire : 40%
- Examen CASPer : 60%

2ième étape : Sélection

Un résultat global est établi à la suite des entrevues, selon la pondération suivante : - Résultat initial (dossier scolaire et CASPer): 70%
- Entrevue : 30%

Le candidat qui ne se présente pas à l'entrevue et qui ne prend pas entente avec le responsable du programme voit sa demande d'admission refusée.

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement par ordre décroissant, jusqu'à ce que toutes les places pour la catégorie des candidats collégiens soient comblées.

Pour les candidats de la catégorie universitaire :

1ère étape : pré-sélection

Le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance du dossier universitaire par rapport au dossier du collègue se calcule selon la formule suivante :

Nombre de crédits obtenus divisé par 60 et multiplié par 100. Ainsi, l'évaluation du dossier scolaire de l'étudiant ayant complété

60 crédits universitaires ou plus est uniquement fondée sur l'excellence de son dossier universitaire.

Le comité de sélection tient également compte du résultat à l'examen CASPer.

Le candidat qui ne complète pas l'examen CASPer ou qui obtient un résultat inférieur au 10^{ème} percentile à cet examen voit sa demande d'admission refusée.

Un résultat initial est établi selon la pondération suivante :

- Dossier scolaire : 40%
- Examen CASPer : 60%

2^{ème} étape :

Le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier scolaire et sur le résultat des évaluations des caractéristiques personnelles lors de l'examen CASPer.

2^{ème} étape : Sélection

Un résultat global est établi à la suite des entrevues, selon la pondération suivante :

- Résultat initial (dossier scolaire et CASPer) : 70%
- Entrevue : 30%

Le candidat qui ne se présente pas à l'entrevue et qui ne prend pas entente avec le responsable du programme voit sa demande d'admission refusée.

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir du classement par ordre décroissant, jusqu'à ce que toutes les places pour la catégorie des candidats universitaires soient comblées.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (81 crédits)

- ANI1012 Anatomie du système locomoteur (5 crédits)
- CIS1001 Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
- CIS1002 Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
- CIS1003 Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
- EPK1222 Aspects mécaniques et cinésiologiques en réadaptation
- ERG1001 Introduction à l'ergothérapie
- ERG1002 Formation clinique I (1 crédit)
- ERG1003 Assises théoriques en ergothérapie (2 crédits) (ERG1001; ERG1002)
- ERG1004 Formation clinique II (2 crédits) (ERG1001; ERG1002)
- ERG1005 Mesures et évaluation en réadaptation et en ergothérapie (ERG1003; ERG1004; SPU1015)
- ERG1006 Groupes en ergothérapie (ERG1003; ERG1004)
- ERG1007 Cognition et ergothérapie (ERG1003; ERG1004; PSA1001 ou PSY1008)
- ERG1008 Occupations chez les adultes : santé physique et santé mentale I (ERG1005; ERG1006; ERG1007; ANI1012; EPK1222; PSA1001 ou PSL1018)
- ERG1009 Occupations chez les adultes : santé physique et santé mentale II (ERG1005; ERG1006; ERG1007; ANI1012; EPK1222; PSA1001 ou PSL1018)
- ERG1010 Occupations chez les enfants et les adolescents : santé physique et santé mentale (ERG1008; ERG1009; PSD1017 ou PSY1008)
- ERG1011 Habiletés d'analyse et de communication en ergothérapie (ERG1008; ERG1009)
- ERG1012 Prévention et promotion de la santé en ergothérapie (ERG1008; ERG1009)
- ERG1013 Occupations chez les personnes âgées : santé physique et santé mentale (ERG1008; ERG1009; PSD1023 ou PSY1015; PSA1001 ou PSL1018)
- ERG1014 Formation clinique III (ERG1008; ERG1009)
- ERG1015 Éthique professionnelle et pratiques en ergothérapie (ERG1010; ERG1013; ERG1014; ERG1008; ERG1009; ERG1011; ERG1012)
- ERG1016 Gestion de sa pratique en ergothérapie (ERG1004; ERG1012; SOL1020)
- ERG1017 Portfolio (1 crédit)

| | |
|---------|---|
| ERG1018 | Formation clinique IV (7 crédits) (ERG1010; ERG1013; ERG1014) |
| PSL1018 | Physiologie humaine clinique |
| PSY1001 | Développement de l'enfant |
| PSY1008 | Introduction à la psychopathologie |
| PSY1015 | Psychologie du vieillissement |
| SOL1020 | Sociologie de la santé |
| SPU1015 | Évaluation de la documentation de recherche |

Cours optionnels (6 à 9 crédits)

L'étudiant choisit entre 6 et 9 crédits parmi les cours suivants:

| | |
|---------|---|
| ERG1019 | Analyse de l'activité humaine et technologies |
| MED1022 | Neurophysiologie de la douleur |
| PIC1001 | Projet d'intervention dans la communauté - 2 trimestres (6 crédits) |
| PIC1002 | Projet d'intervention dans la communauté - 1 trimestre |
| PSE1049 | Dépendances |
| PSE1066 | Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme |
| PSY1003 | Théories de la personnalité |
| PSY1006 | Développement de l'adolescent |
| PSY1011 | Développement de l'adulte |
| PSY1012 | Psychologie de la santé |
| SEX1004 | Développement sexuel et vie affective |
| STT1049 | Statistiques en sciences de la santé |

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Selon le nombre de cours optionnels suivis, l'étudiant choisit trois crédits de cours complémentaires. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants sont soumis à un régime pédagogique particulier (Règlement pédagogique particulier du programme de baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie)).

Description des activités

ANI1012 Anatomie du système locomoteur (5 crédits)

Étude du système locomoteur en mettant l'accent sur l'interrelation entre les structures et les fonctions de l'appareil neuro-musculo-squelettique.

Ostéologie, arthrologie et myologie du tronc et des membres (particulièrement des membres supérieurs). Brève description des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, digestif, urinaire et génital et démonstrations du système nerveux central. Les notions théoriques sont complétées par des séances de démonstration sur cadavre ou sur pièces disséquées.

CIS1001 Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de s'initier au travail d'équipe comme prémices à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec la personne et ses proches. Dans ce premier cours d'une série de trois, l'étudiant se familiarisera avec les cursus des autres professions universitaires de la santé en plus de vivre ses premières expériences de collaboration interprofessionnelle.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1002 Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de se familiariser avec les rôles, compétences et responsabilités des différents membres d'une équipe interprofessionnelle. Dans ce deuxième cours d'une série de trois, les facteurs facilitants et les

obstacles au travail en collaboration interprofessionnelle seront explorés.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1003 Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant d'intégrer dans divers contextes de pratique les connaissances et les habiletés acquises en collaboration interprofessionnelle lors des deux cours précédents de ce continuum de trois. L'étudiant mènera à terme un projet de collaboration interprofessionnelle afin de parfaire le développement de ses compétences.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Note : Aucune dérogation relative à la substitution ou au cours en tutorat ne peut être accordée pour ce cours.

EPK1222 Aspects mécaniques et cinésiologiques en réadaptation

Exposer les étudiants aux aspects mécaniques et cinésiologiques liés à l'analyse du mouvement et à la quantification objective du mouvement humain. Etudier les diverses structures et/ou systèmes impliqués de façon directe ou indirecte dans l'exécution du mouvement humain. Rendre l'étudiant apte à discerner les limites et les possibilités imposées par chacun de ces systèmes sur la réalisation du mouvement.

Introduction à la terminologie utilisée en biomécanique et en cinésiologie. Généralités sur la biomécanique humaine, segmentaire et articulaire des membres supérieurs, inférieurs et du tronc. Etude des principes mécaniques qui sous-tendent l'exécution du mouvement (cinématique, cinétique, équilibre) et application de ces principes lors de l'analyse et l'évaluation de tâches fonctionnelles. Laboratoires et exercices divers permettant l'évaluation articulaire, musculaire et biomécanique.

ERG1001 Introduction à l'ergothérapie

Comprendre le champ d'exercice de la profession d'ergothérapeute.

Valeurs, spécificité, histoire de la profession, population désignée, complexité de l'occupation et son rôle comme déterminant de la santé, développement des occupations à travers les étapes de la vie, occupations comme modalités d'intervention, compétences professionnelles des ergothérapeutes.

ERG1002 Formation clinique I (1 crédit)

S'initier à la pratique professionnelle dans un établissement agréé par le programme d'ergothérapie et sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié.

Exploration des différents rôles de l'ergothérapeute et de concepts centraux de la discipline. Prise de conscience d'exigences requises pour devenir ergothérapeute. Amorce du développement d'une pratique réflexive. Ce stage est d'une durée de 35 heures dans un milieu clinique et de 10 heures de préparation en laboratoire.

Règlement pédagogique particulier : ce cours doit être suivi à la même session que ERG1001 Introduction à l'ergothérapie.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

ERG1003 Assises théoriques en ergothérapie (2 crédits) (ERG1001; ERG1002)

Connaître les principes théoriques liés aux activités qui sous-tendent la compréhension des facteurs environnementaux, physiques, socioéconomiques et socioculturels sur la performance des individus dans la réalisation de leurs occupations, activités ou habitudes de vie.

Approches théoriques particulières en lien avec les besoins spécifiques des clientèles desservies : Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels, Modèle de l'occupation humaine, la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Processus de production du handicap.

ERG1004 Formation clinique II (2 crédits) (ERG1001; ERG1002)

S'initier à la pratique professionnelle dans un établissement agréé par le programme d'ergothérapie et sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié. S'initier à la relation d'aide et aux compétences d'expert en habilitation des occupations, d'agent de changement et de communicateur.

Établissement d'une relation thérapeutique. Identification des préoccupations et attentes du client. Partenariat avec les clientèles visées.

Ce stage est d'une durée de 70 heures dans un milieu clinique et de 13,5 heures de préparation en laboratoire.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

ERG1005 Mesures et évaluation en réadaptation et en ergothérapie (ERG1003; ERG1004; SPU1015)

S'initier aux processus et aux méthodes d'évaluation couramment utilisées dans la profession. Se familiariser avec l'utilisation d'instruments de mesure en vue d'en faire un choix approprié avec les clientèles, procéder à l'analyse des résultats, s'initier à la transmission des informations pertinentes.

Expérimentation en laboratoire de diverses modalités de mesure et d'évaluation dans la discipline (observations qualitatives, mesures des capacités physiques, mises en situation quantitatives et standardisées (AMPS, MIF, «Kitchen Task Assessment», etc.), tests spécifiques à diverses clientèles, tests de dépistage). Notions de dépistage, d'évaluation approfondie, d'interprétation des résultats, d'appréciation des propriétés métrologiques d'instruments de mesure, de méthodes d'analyse de données.

ERG1006 Groupes en ergothérapie (ERG1003; ERG1004)

S'initier à la planification et à l'animation de groupes en ergothérapie dans divers contextes et auprès de clientèles variées.

Sélection des participants d'un groupe à l'aide de méthodes d'évaluation appropriées. Facteurs à prendre en compte dans la planification de groupes. Conditions influençant l'animation de groupes : types de leadership, modèles théoriques, schèmes de référence, rôles, motivation, communication verbale et non verbale, résolution de conflits, étapes de développement du groupe et de la relation meneur/co-meneur, facteurs reliés aux participants et à l'environnement. Pratique réflexive. Co-développement.

ERG1007 Cognition et ergothérapie (ERG1003; ERG1004; PSA1001 ou PSY1008)

Apprécier l'impact des composantes cognitives en lien avec la participation aux occupations de la vie courante et décrire comment ces dernières influencent la performance dans la réalisation des activités quotidiennes.

Promotion de possibilités occupationnelles et de participation aux occupations malgré les limitations d'activités et les restrictions de participation qui découlent des déficiences de certaines fonctions organiques ayant pour conséquence des troubles cognitifs. Divers outils d'évaluation et stratégies d'intervention spécifiques en ergothérapie auprès de personnes qui présentent des troubles reliés aux fonctions cognitives. Complémentarité avec les autres disciplines.

ERG1008 Occupations chez les adultes : santé physique et santé mentale I (ERG1005; ERG1006; ERG1007; ANI1012; EPK1222; PSL1018)

Maîtriser les processus d'intervention en ergothérapie auprès d'adultes ayant des problématiques en lien avec leurs occupations : soins personnels, loisirs, activités communautaires, travail, etc.

Analyse de situations cliniques. Méthodes d'évaluation et outils de mesure appropriés pour apprécier l'engagement et la participation à des occupations. Modalités d'intervention auprès d'individus ou de groupes ayant des difficultés de participation occupationnelle en raison de conditions physique, psycho-sociale ou environnementale.

ERG1009 Occupations chez les adultes : santé physique et santé mentale II (ERG1005; ERG1006; ERG1007; ANI1012; EPK1222; PSL1018)

Maîtriser les processus d'intervention en ergothérapie auprès d'adultes ayant des problématiques en lien avec leurs occupations : soins personnels, loisirs, activités communautaires, travail, etc.

Analyse de situations cliniques. Méthodes d'évaluation et outils de mesure appropriés pour apprécier l'engagement et la participation à des occupations. Modalités d'intervention auprès d'individus ou de groupes ayant des difficultés de participation occupationnelle en raison de conditions physique, psycho-sociale ou environnementale.

ERG1010 Occupations chez les enfants et les adolescents : santé physique et santé mentale (ERG1008; ERG1009; PSD1017 ou PSY1008)

Maîtriser le processus d'intervention en ergothérapie auprès d'enfants et d'adolescents pour des problématiques reliées aux

occupations, notamment celles concernant les soins personnels (alimentation, habillage, hygiène, élimination, déplacements), la productivité (jeu, habiletés préscolaires et scolaires, activités domestiques, travail, déplacements dans la communauté) et les loisirs.

Analyse de situations cliniques. Méthodes d'évaluation et instruments de mesure appropriés pour apprécier l'engagement et la participation à des activités de soins personnels, à des activités productives et aux loisirs. Modalités d'intervention à mettre en oeuvre auprès des individus et auprès des groupes afin de favoriser l'engagement et la participation dans les occupations.

ERG1011 Habiletés d'analyse et de communication en ergothérapie (ERG1008; ERG1009)

Maîtriser les habiletés nécessaires à la gestion des informations, à la formulation, à la documentation et à l'argumentation dans divers contextes de communication orale et écrite auprès des clientèles, des membres de l'équipe et de la communauté ergothérapeutique.

Identification et formulation des comportements observables de manière quantitative et qualitative. Transmission des informations avec discernement, pertinence, cohérence et clarté de manière orale et écrite par la rédaction de rapports d'évaluation et de consultation, de notes d'interventions individuelles et de groupe.

ERG1012 Prévention et promotion de la santé en ergothérapie (ERG1008; ERG1009)

Maîtriser les processus relatifs au rôle d'agent de changement dans un contexte de promotion de la santé et de prévention des difficultés occupationnelles. Concevoir des activités de promotion de la santé auprès d'individus et de groupes.

Analyse des besoins de santé d'une communauté et d'individus. Analyse d'occupations significatives favorables à la santé. Déterminants de la santé. Appropriation du pouvoir des individus et des communautés. Exploration du rôle de l'ergothérapeute dans diverses situations, telles que : les pratiques cliniques préventives, les situations d'urgence ou de violence, l'usage de drogues, les activités sportives et la réadaptation à base communautaire.

ERG1013 Occupations chez les personnes âgées : santé physique et santé mentale (ERG1008; ERG1009; PSD1023 ou PSY1015; I

Maîtriser le processus d'intervention en ergothérapie auprès de personnes âgées pour des problématiques reliées aux occupations : soins personnels, activités communautaires, loisirs, activités de responsabilités civiles, activités significatives, etc.

Analyse de situations cliniques. Méthodes d'évaluation et instruments de mesure appropriés pour apprécier l'engagement et la participation à des occupations. Modalités d'intervention à mettre en oeuvre auprès d'individus et de groupes.

ERG1014 Formation clinique III (ERG1008; ERG1009)

Maîtriser des évaluations appropriées auprès d'une ou deux clientèles en ergothérapie sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié dans un milieu ciblé (centre de santé et de services sociaux, clinique universitaire, école, clinique privée, centre de réadaptation, milieu communautaire, etc.).

Méthodes et instruments d'évaluation appropriés aux clientèles visées par le stage. Amorce d'élaboration de programmes d'intervention et d'utilisation de modalités thérapeutiques. Ce stage est d'une durée de 105 heures en milieu clinique et de 20 heures de laboratoire.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

ERG1015 Éthique professionnelle et pratiques en ergothérapie (ERG1010; ERG1013; ERG1014; ERG1008; ERG1009; ERG1011; EF

Résoudre des enjeux éthiques que pose la pratique de l'ergothérapie dans divers milieux de pratique en réalisant les étapes de la réflexion éthique.

Distinction de l'éthique des autres disciplines normatives (droit, morale, déontologie professionnelle). Développement du raisonnement éthique. Application des théories éthiques contemporaines (éthique utilitariste, éthique déontologique, éthique des vertus, etc.) à la pratique de l'ergothérapie. Analyse des valeurs personnelles, professionnelles, institutionnelles et sociétales qui influencent l'identité professionnelle de l'ergothérapeute.

ERG1016 Gestion de sa pratique en ergothérapie (ERG1004; ERG1012; SOL1020)

Analyser des systèmes impliqués dans le cadre du rôle de gestionnaire de façon à être préparé à exercer des rôles administratifs dans le contexte des services et des programmes variés.

Gestion du temps et des priorités et gestion de sa pratique. Soutien et encadrement du personnel auxiliaire et d'autres membres de l'équipe. Supervision de stagiaires. Gestion des ressources et des charges de travail, reddition de comptes à la population et aux bailleurs de fonds et de leur apport dans l'élaboration de programmes et de services efficaces qui favorisent la participation des clients à des occupations.

ERG1017 Portfolio (1 crédit)

Évaluer de manière critique le développement de ses compétences professionnelles dans le cadre d'un référentiel de compétences.

Réflexion critique sur sa démarche d'apprentissage en lien avec les compétences suivantes : expert en habilitation de l'occupation, communicateur, agent de changement, gestionnaire de la pratique, collaborateur, praticien érudit et professionnel. L'étudiant débute son portfolio à la première session de son cheminement et y travaille de façon continue. L'évaluation du portfolio a lieu à la dernière session du baccalauréat.

ERG1018 Formation clinique IV (7 crédits) (ERG1010; ERG1013; ERG1014)

Maîtriser des évaluations et des interventions appropriées auprès d'une ou deux clientèles en ergothérapie sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié dans un milieu ciblé (centre de santé et de services sociaux, clinique universitaire, école, clinique privée, centre de réadaptation, milieu communautaire, etc.).

Processus complet de la démarche clinique en ergothérapie auprès d'individus, de groupes ou de populations. Ce stage est d'une durée de 280 heures en milieu clinique et de 24 heures de laboratoire.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

ERG1019 Analyse de l'activité humaine et technologies

Ce cours introduit l'étudiant à la compréhension des activités humaines dans la vie courante (à domicile, à l'école, au travail, dans la communauté, ...) ayant un impact sur la santé. Il permet d'identifier les technologies d'assistance courante qui contribuent à la participation des individus dans différentes situations occupationnelles. Enfin, inscrit dans les courants de l'ergonomie, il favorise l'apprentissage d'une méthodologie d'analyse de l'activité.

Compétences attendues :

1. Utiliser l'analyse de l'activité humaine dans le but de favoriser la santé, l'engagement et la participation dans les occupations.
2. Utiliser des outils d'analyse des technologies pour en cerner les grandes caractéristiques.
3. Identifier des situations d'occupation quotidienne où les technologies contribuent à l'adaptation des espaces de vie.

MED1022 Neurophysiologie de la douleur

L'objectif du cours est de comprendre les bases neurophysiologiques de la nociception et de la douleur et d'appliquer ces connaissances pour mieux comprendre les pathologies douloureuses aiguës et chroniques. Le cours vise également à présenter les diverses approches couramment utilisées pour le traitement ou la gestion de la douleur aiguë et chronique (exercice, thérapies manuelles, électrothérapie, acupuncture, hypnose, musique, placebo, pharmacothérapie, neurochirurgie, etc.) tout en étudiant les mécanismes sous-jacents à leur efficacité avec un regard critique. Finalement, les conséquences de la douleur seront discutées avec des perspectives personnelle, relationnelle et sociétale.

Le cours comportera une description de la structure et de la fonction de différents neurones du système nerveux périphérique et central en discutant leurs connexions et les réseaux dans lesquels ils sont impliqués. Les concepts de nociception et de douleur seront discutés et l'étudiant sera exposé à un bref résumé des conceptions et théories de la douleur à travers l'histoire, des cultures primitives à la définition actuelle. Les principales voies nociceptives seront présentées en insistant sur leurs fonctions spécifiques. Les régions cérébrales impliquées dans la perception et la modulation de la douleur seront également abordées. Ces bases neurophysiologiques permettront enfin de discuter de l'application de ces connaissances et des aspects cliniques. Les principaux syndromes douloureux seront finalement présentés.

PIC1001 Projet d'intervention dans la communauté - 2 trimestres (6 crédits)

En équipe, l'étudiant prépare et réalise un projet d'intervention dans la communauté (Picom) en collaboration avec un organisme à but non lucratif et sous la supervision d'un enseignant. Le cours PIC1001 se déroule sur deux trimestres (30 semaines) et vise le développement de compétences liées à la conception et la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe ainsi qu'à la diffusion des résultats. De plus, le cours PIC1001 contribue à sensibiliser l'étudiant à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire. L'étudiant analyse de façon critique son engagement

dans une démarche de développement professionnel, les méthodes de travail utilisées pour mener à terme le projet ainsi que ses habiletés de communication à l'oral et à l'écrit.

Le cours PIC1001 permet à l'étudiant de vivre une expérience d'engagement social et constitue une occasion de mobiliser ses ressources (connaissances, habiletés et attitudes).

Ultimement, ce cours vise à développer chez l'étudiant des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés. Il peut s'agir, par exemple, d'études, de documents d'information, de vidéos, d'outils d'intervention, de guides, de trousseaux, de programmes, d'activités, d'ateliers, de plans de communication, d'affaires ou de marketing, d'aménagement de locaux, d'organisation d'événements, de création ou de mise en œuvre de services, etc. Le projet réalisé dans le cadre de ce cours est de plus grande envergure que celui réalisé dans le cours PIC1002 Projet d'intervention dans la communauté – 1 trimestre.

NOTE : Lorsque vous vous inscrivez à ce cours, il est important d'aller sur le site www.uqtr.ca/picom pour consulter les projets offerts (section Projets) et remplir la fiche d'intérêt pour étudiants (section Étudiants) afin de mentionner le(s) projet(s) que vous souhaitez réaliser. La coordonnatrice des Picom entrera en contact avec vous par la suite.

PIC1002 Projet d'intervention dans la communauté - 1 trimestre

En équipe, l'étudiant prépare et réalise un projet d'intervention dans la communauté (Picom) en collaboration avec un organisme à but non lucratif et sous la supervision d'un enseignant. Le cours PIC1002 se déroule sur un trimestre (15 semaines) et vise le développement de compétences liées à la conception et la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe ainsi qu'à la diffusion des résultats. De plus, le cours PIC1002 contribue à sensibiliser l'étudiant à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire. L'étudiant analyse de façon critique son engagement dans une démarche de développement professionnel, les méthodes de travail utilisées pour mener à terme le projet ainsi que ses habiletés de communication à l'oral et à l'écrit.

Le cours PIC1002 permet à l'étudiant de vivre une expérience d'engagement social et constitue une occasion de mobiliser ses ressources (connaissances, habiletés et attitudes).

Ultimement, ce cours vise à développer chez l'étudiant des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés. Il peut s'agir, par exemple, d'études, de documents d'information, de vidéos, d'outils d'intervention, de guides, de trousseaux, de programmes, d'activités, d'ateliers, de plans de communication, d'affaires ou de marketing, d'aménagement de locaux, d'organisation d'événements, de création ou de mise en œuvre de services, etc.

NOTE : Lorsque vous vous inscrivez à ce cours, il est important d'aller sur le site www.uqtr.ca/picom pour consulter les projets offerts (section Projets) et remplir la fiche d'intérêt pour étudiants (section Étudiants) afin de mentionner le(s) projet(s) que vous souhaitez réaliser. La coordonnatrice des Picom entrera en contact avec vous par la suite.

PSE1049 Dépendances

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à propos des dépendances tant dans ses assises théoriques que dans ses manifestations cliniques. La consommation d'alcool, de drogues, de jeux de hasard et d'argent et la surutilisation des écrans sont abordés via les différentes dimensions biopsychosociales leur étant rattachées.

Les principales substances psychoactives (SPA) et leurs effets. La variété de l'offre de jeux de hasard et d'argent et d'applications pour les écrans. L'ampleur de la consommation d'alcool, d'autres drogues, des jeux de hasard et d'argent et de l'utilisation des écrans dans la population générale et dans des populations spécifiques (jeunes, détention, etc.). Les processus qui prévalent quant à la consommation de SPA (tolérance, sevrage, dépendance physique et psychologique, etc.) ainsi que pour l'usage des jeux de hasard et d'argent et l'utilisation des écrans. Les conséquences possibles de la consommation, des habitudes de jeux de hasard et d'argent et de la surutilisation des écrans. Les comorbidités associées (délinquance, santé mentale, ITSS, itinérance, etc.). Les modèles théoriques explicatifs des dépendances. Les facteurs de risque et de protection associés aux dépendances. Les aspects légaux associés.

PSE1066 Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances de base impliquées dans le diagnostic, la classification et l'élaboration de systèmes de soutien et de modalités d'intervention destinés aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un spectre de l'autisme. L'étudiant examinera l'évolution historique des attitudes envers les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un spectre de l'autisme et les divers modèles conceptuels du fonctionnement humain. L'étudiant développera également des connaissances sur les impacts de l'intervention psychoéducative dans plusieurs secteurs (vie affective, amoureuse et sexuelle, loisirs, vie résidentielle, vie socio-professionnelle) en tenant compte des caractéristiques cognitives et non-cognitives de ces personnes.

PSL1018 Physiologie humaine clinique

Acquérir des connaissances fondamentales sur le fonctionnement des différents systèmes physiologiques : structure, rôle, mécanismes d'action, régulation. Intégrer ces notions à la compréhension de situations cliniques et de leurs traitements potentiels.

Physiologie des systèmes digestif, rénal, cardiovasculaire, pulmonaire, musculaire, endocrinien, nerveux et immunitaire. Liens avec le développement de diverses affections humaines et les traitements associés.

PSY1001 Développement de l'enfant

Identifier au sein de diverses théories, les périodes critiques du développement de l'enfant dans une perspective d'intervention préventive ou curative.

Etude comparative des différentes théories du développement. La petite enfance (zéro à deux ans). Les périodes préscolaires et scolaires. Dimensions physique, affective, cognitive et sociale du développement. Impact sur l'intervention et la prévention.

PSY1003 Théories de la personnalité

Initier aux notions fondamentales de théories représentatives des perspectives majeures dans le champ d'étude de la personnalité. Stimuler la pensée critique face aux conceptions examinées.

Le champ d'étude des théories de la personnalité. Les perspectives majeures : psychodynamique, existentielle, humaniste, cognitive, behaviorale et des traits de personnalité. Les théories représentatives de chaque perspective : la filiation d'une théorie à une approche clinique, psychométrique ou expérimentale de la personnalité, sa vision de la nature et de la motivation humaine; sa conception de la structure, de la dynamique, du développement, de "la normalité/l'anormalité" et du changement de la personnalité; ses méthodes d'évaluation et de mesure de la personnalité. Examen transversal de concepts, de thèmes primordiaux. Appréciation interne et comparée des théories.

PSY1006 Développement de l'adolescent

Développer une connaissance critique des principaux aspects du développement de l'adolescent dans une perspective d'intervention universelle et ciblée.

Exposer l'étudiant aux principales théories du développement de l'adolescent. Connaître la nature des changements spécifiques à l'adolescence : développement physique et sexualité, développement cognitif et moral, développement affectif et social. Exploration des difficultés d'adaptation caractéristiques à l'adolescence.

PSY1008 Introduction à la psychopathologie

Permettre à l'étudiant de reconnaître et de comprendre les principales psychopathologies. Présenter l'étiologie des troubles selon les principales approches contemporaines et le diagnostic des désordres mentaux à l'aide des critères suggérés par le DSM en vigueur. Permettre une sensibilisation aux autres systèmes de classification.

PSY1011 Développement de l'adulte

Permettre à l'étudiant d'identifier les stades de développement de l'adulte et les problèmes critiques susceptibles de les caractériser.

Théories sur le développement de l'adulte. Les stades successifs de la maturation. Identification de la période et de ses problèmes caractéristiques.

PSY1012 Psychologie de la santé

Se sensibiliser à l'importance de la santé à travers le cycle de vie de la personne humaine. Connaître les principaux facteurs psychosociaux associés à la santé et aux maladies.

Champ de la psychologie de la santé. Théories, modèles et interactions biopsychosociales. Phénomène de la douleur. Influence des facteurs psychologiques sur la santé physique. Conceptions du stress, vulnérabilité et coping. Anxiété, dépression, troubles somatiques, maladies chroniques et maladies graves. Comportements et styles de vie touchant la santé (par ex., tabagisme, activité physique, contrôle du poids). Vécu psychosocial du patient et répercussions systémiques de la maladie. Rôle du professionnel de la santé, promotion, prévention et intervention.

PSY1015 Psychologie du vieillissement

Le cours vise à remettre en question les nombreux mythes sur la vieillesse et à prendre conscience de l'âgisme dans la société. Il s'agit pour l'étudiant de développer un esprit critique à l'égard des représentations sociales de la vieillesse et sur les discours sur le vieillissement de la population, vu par certains comme une menace et par d'autres comme une opportunité pour la

société. La deuxième partie du cours porte sur la crise développementale vécue par les aînés à la suite des changements provoqués par le vieillissement normal et sur les déterminants du vieillissement pathologique (démence, inadaptation, maladie mentale, etc.) et du vieillissement optimal (sagesse, résilience, maturité, empowerment, ouverture d'esprit, curiosité, apprentissage, participation sociale, spiritualité, bien-être et sens à la vie).

SEX1004 Développement sexuel et vie affective

Connaître les principales théories de la genèse et du développement de la vie sexuelle et affective chez l'être humain. Etudes comparatives des principales théories de la genèse et du développement sexuel masculin et féminin de la période intra-utérine jusqu'à la vieillesse. Différentiation et émergence de l'identité sexuelle.

Érotisme, attirance sexuelle et équilibre psychologique. Choix du partenaire et évolution de la vie sexuelle : homosexualité et hétérosexualité. Sexualité et évolution de l'individu, du couple et de la famille.

SOL1020 Sociologie de la santé

Axé sur les grands acquis des sciences sociales contemporaines dans le champ de la santé, ce cours introduit l'étudiant aux concepts et aux problématiques sociologiques utilisés dans l'analyse des phénomènes liés à la maladie et à la santé. Il aborde les principales approches théoriques et méthodologiques de la sociologie de la santé ainsi que les déterminants sociaux et culturels de la santé. Il assure par ailleurs l'apprentissage d'une méthodologie de synthèse et d'analyse de la littérature scientifique.

Définitions et représentations de la maladie et de la santé. Transition de la sociologie de la médecine vers une sociologie de la santé. Les grands courants théoriques et méthodologiques (approches épidémiologiques, holistiques et interactionnistes, théories des organisations et des conflits). Les débats actuels dans le champ de la sociologie de la santé : les inégalités sociales devant la maladie et la mort, l'incidence des facteurs sociaux, culturels et économiques sur la santé des individus et des populations (environnement, travail, habitat, sexe, éducation, famille, revenus, ressources en santé, etc.). Les méthodes de mesure de l'état de santé. Regard critique sur les débats actuels concernant la santé : rôle des forces politiques et sociales dans l'organisation des services de santé, croissance, diversification et spécialisation des intervenants, enjeux éthiques soulevés par les biotechnologies, vieillissement de la population.

SPU1015 Évaluation de la documentation de recherche

Le cours se veut une introduction aux fondements de la recherche scientifique et à différentes stratégies de recherches utilisées en sciences de la santé, en vue d'établir des liens entre la littérature scientifique et les pratiques professionnelles. À travers les contenus abordés, l'étudiant sera invité à s'initier à la démarche de recherche scientifique, à développer sa curiosité scientifique et son esprit critique dans l'évaluation de la littérature en sciences de la santé. Le cours se veut une sensibilisation à l'importance de la recherche comme moteur de formation continue et de développement professionnel.

Démarche de recherche : problématique, hypothèses ou question de recherche, méthodologie, variables, contrôles, échantillonnage, collecte de données, initiation à l'analyse et aux outils statistiques, validité, biais. Recherche qualitative et quantitative, recherche expérimentale et épidémiologique. Éthique en recherche. Banques de données générales et spécialisées. Communication scientifique : style et forme. Application et liens avec les pratiques professionnelles.

STT1049 Statistiques en sciences de la santé

Familiariser l'étudiant(e) avec la terminologie et les notions de base en statistique. Acquérir des connaissances statistiques spécifiques qui sont nécessaires à l'interprétation d'un grand nombre de méthodes quantitatives applicables en sciences de la santé.